



Dans le cadre de la préparation de la Loi de finances 2019, l'on apprend que le président Paul Biya a signé, le 20 juin, une circulaire visant à équilibrer la balance des paiements du Cameroun.

Parmi les objectifs fixés par le chef de l'État, celui-ci prescrit le réajustement des inscriptions budgétaires en tenant compte des mesures de rationalisation suivantes :« L'application de la nouvelle procédure de traitement des consommations publiques d'eau », et « la définition des quotas de consommation de téléphone par administration et par responsable.

Par cet acte Paul Biya rentre dans l'escarcelle des mesures édictées afin de réduire le train de vie de l'État.